

# Règlement école privé Printemps 2018

## Catégorie

**Juvenile:** Étape 5 réussi

**Junior:** Star 2 style libre, Star 1 Skill et Star 3 Danse incluant A et B

**Inter:** Star 4 style libre, Star 3 Skill et Star 5 Danse incluant A et B

**Sénior:** Tests sénior bronze style libre complétés, junior argent habiletés et junior argent danse.

Veillez prendre note que votre classement est fait avec les tests réussis à la date d'inscription.

Le patineur (euse), le parent ou tuteur devra effectuer son choix lors de l'inscription et celui-ci prévaudra pour la session complète sans possibilité de modification d'inscription. Les cours du printemps auront lieu du 9 avril au 2 juin. Prendre note que les parcelles du dimanche sont considérées comme des parcelles du samedi.

Les patineurs des autres club devront nous fournir lors de l'inscription leur preuve de tests réussi.

**Les membres du comité se réservent le droit de reclassement en cas de débordement sur un niveau.**

Le coût de la session est payable à l'inscription. Pour tout chèque retourné, des frais de 25,00\$ vous seront facturés.

## REGLEMENTS

1- Les patineurs (euses) de toutes les catégories devront obligatoirement s'inscrire pour leurs cours aux heures et aux journées de leur catégorie.

2- Tous les patineurs (euses) devront respecter l'horaire qu'ils auront remis au CPA Terrebonne au début de la session.

3- Le vêtement de patinage artistique est obligatoire, les cheveux doivent être attachés et la gomme est interdite.

4- Tous les patineurs (euses) devront payer directement leur professionnel et prendre le temps de cours qu'ils désirent.

5- S'il y a de la place, les parcelles supplémentaires pour les patineurs (euses) inscrits au CPA Terrebonne: Style libre 10,00\$ et Habiletées/Danses 5,00\$. Pour les patineurs (euses) extérieurs: Style libre 15,00\$ et Habileté/Danses 8,00\$. Ce montant sera payable à la directrice de l'école avancée avant le début de la séance.

6- En cas de journées de patinage annulé ( les jours de tests ne sont pas des journées annulés). Aucun remboursement sera fait.

7- L'accès à la chambre des entraîneurs est interdit à tous les patineurs, sauf pour les AP lors des sessions de PP.

## HORAIRE ARENA

### **PARCELLE # 1 À 14**

Toutes ces parcelles à La Plaine

### **PARCELLE # 15 et 16**

Toutes ces parcelles(jeudi) à Terrebonne

### **PARCELLE # 18 À 21**

Dimanche 15 avril 7h00 à 13h00 La Plaine

**Samedi 21 avril 7h00 à 13h00**

**Dimanche 29 avril 14h00 à 17h00 La Plaine**

Dimanche 6 mai 7h00 à 13h00 La Plaine

Dimanche 13 mai 7h00 à 13h00 La Plaine

**Samedi 19 mai 7h00 à 13h00 Terrebonne**

Samedi 26 mai 7h00 à 13h00 La Plaine

Samedi 2 juin 7h00 à 13h00 La Plaine

